

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 26 octobre 2009 portant nomination du directeur intérimaire de la mission nationale chargée de concevoir les modalités de financement des activités de soins des établissements de santé

NOR : SASH0931149A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 6113-45 et R. 6113-52 ;
Vu le décret n° 2008-489 du 22 mai 2008 relatif à l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;
Vu l'arrêté du 26 octobre 2009 portant mise à disposition de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation et nomination à la mission nationale chargée de concevoir les modalités de financement des activités de soins des établissements de santé,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Benjamin MAURICE, administrateur civil, chef du bureau du financement de l'hospitalisation privée à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, mis à disposition de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation est nommé directeur par intérim de la mission nationale chargée de concevoir les modalités de financement des activités de soins des établissements de santé et de conduite des expérimentations prévues au 1^{er} de l'article 77 de la loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007 exercées par l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé et des sports.
Fait à Paris, le 26 octobre 2009.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins :
Le chef de service,
F. FAUCON